



# Bulletin municipal N°27 /Janvier 2026

# JUSSY-CHAMPAGNE

Mairie : 1, place de l'Eglise

Tél: 02.48.25.00.44

09.60.08.03.84

[mairiejussychampagne@wanadoo.fr](mailto:mairiejussychampagne@wanadoo.fr)

Mme Bénédicte Ducateau, maire

Tél : 06 80 05 46 27

M. Olivier Bachelart, 1er adjoint

Tél : 06 23 28 72 28

M. Yvon Pelletier, 2e adjoint

Tél : 06 16 51 90 86



2025 : arrivée de la fibre optique

## Ouverture de la mairie:

**lundi de 8H30 à 12H30 et de 14H à 18H**

Présence de la secrétaire mais mairie fermée au public

**mardi de 8H30 à 12H30**

**mercredi de 14H à 18H**

**vendredi de 8H30 à 12H30**

à Jussy-Champagne...

## Editorial

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

C'est avec un réel plaisir que je vous présente ce nouveau bulletin municipal, qui retrace l'actualité de notre commune au cours de l'année 2025.

Le début d'année a été marqué par l'absence durant trois mois, puis le départ, de notre unique agent technique, recruté quelques mois auparavant. Cette situation a inévitablement eu des conséquences sur l'entretien de la commune. Comme vous avez pu le constater, notre nouvel agent, Mathieu Noc, employé à temps partiel trois jours par semaine, a désormais pleinement pris possession de sa mission.

Le village a été raccordé à la fibre optique au printemps. Cette arrivée a considérablement renforcé l'attractivité de notre territoire, grâce notamment à des débits élevés et des connexions plus stables. Cette dynamique positive se retrouve également dans l'évolution démographique de la commune. En effet, en fin d'année, Jussy-Champagne figure parmi les rares villages ruraux du département ayant gagné des habitants au cours des cinq dernières années, passant de 197 à 210 habitants.

Ce numéro fait également le point sur plusieurs dossiers importants, dont l'avancement demeure relativement lent. Il s'agit notamment du projet de restauration de la façade de l'église et du contentieux opposant les communes riveraines du Polygone à l'État. Ces deux dossiers restent suivis avec attention et leur règlement semble aujourd'hui en bonne voie. Par ailleurs, les travaux d'enfouissement des réseaux, route de Bourges et route de Vornay, devraient débiter au premier semestre 2026, avec un financement entièrement bouclé.

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, à laquelle j'associe nos deux agents communaux, je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro et vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2026.

Bénédicte Ducateau  
maire

**210 habitants**  
c'est la population totale  
au 1er janvier 2026 (INSEE)

2025 : 211

2024 : 210

2023 : 209

2022 : 208

**7 491 € (+ 2 % /2025)**  
c'est la contribution pour  
2026 de Jussy au  
Service Départemental  
d'Incendie et de Secours  
SDIS18



**32** c'est le nombre  
d'élèves inscrits à  
l'école à la  
**Rentrée 2025-2026**

Dans ce numéro

Editorial.....	1
Info conseil municipal.....	2
Les « gros dossiers ».....	8
Ça s'est passé à Jussy.....	10
Lu dans la presse.....	18
Dernière minute.....	20
Etat-civil.....	20



# Infos conseil municipal



*Depuis la parution du dernier bulletin municipal en janvier 2025, le conseil municipal s'est réuni 6 fois : 10 février, 10 avril, 20 mai, 12 juin, 23 octobre et 9 décembre. Il s'était réuni 4 fois en 2024, 5 fois en 2023, 6 fois en 2022 et 5 fois en 2021.*

*Rappels :*

- *les réunions sont publiques ;*
- *après chaque réunion, le compte-rendu est affiché au tableau à l'extérieur de la mairie ;*
- *les comptes-rendus de ces conseils municipaux peuvent également être consultés sur le site internet de la mairie.*

## Principales décisions...

### **Conseil du 10 février (11 conseillers : 7 présents, 4 excusés)**

#### **Redevances eau potable de l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour 2025**

Madame le maire informe que les redevances de l'agence de l'eau concernant l'eau et l'assainissement font l'objet d'une réforme. La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau est maintenue mais les redevances pour pollution de l'eau d'origine domestique et la modernisation des réseaux de collecte sont remplacées à compter du 1er janvier 2025 par :

- une redevance « consommation d'eau potable » d'un montant fixé par l'Agence Loire Bretagne pour 2025 à 0,33 €/m<sup>3</sup> facturé. Ce montant, facturé à l'abonné est imputé sur tous les volumes consommés à l'exception des consommations d'eau potable destinée aux activités d'élevage qui sont exonérées si elles font l'objet d'un comptage spécifique ;
- une redevance pour performance « des réseaux d'eau potable » d'une part et pour performance des « systèmes d'assainissement collectif ».

Le tarif de base, fixé par l'agence de l'eau Loire Bretagne à 0,10 €/m<sup>3</sup> est modulé en fonction de la performance des réseaux. Le coefficient de modulation est compris entre 0,2 (objectif de performance maximale atteint) et 1 (objectif de performance minimale non atteint, pas d'abattement de la redevance). Pour l'année 2025, le coefficient de modulation est fixé forfaitairement à 0,2 (la performance des réseaux d'eau n'étant pas prise en compte pour la première année de mise en œuvre).

Madame le maire indique qu'il convient de fixer le tarif de la contre-valeur pour la redevance pour performance des réseaux d'eau potable, qui doit être répercutée sur chaque usager du service public d'eau potable sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer à 0,02 €HT /m<sup>3</sup> la contre-valeur applicable à compter du 1er janvier 2025.

#### **Réforme du statut de secrétaire de mairie**

Madame le maire explique au conseil que la loi n°2023-1380 du 30 décembre 2023 a revalorisé le métier de secrétaire de mairie, dorénavant renommé « secrétaire général de mairie », afin de favoriser son attractivité. Cette réforme a mis en place également un avantage spécifique d'ancienneté au profit des agents exerçant cette fonction. Le décret n°2024-826, qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2024, vient préciser les modalités de cet avantage. Il crée deux bonifications sur grade d'avancement dont une bonification d'ancienneté, obligatoire, de 6 mois octroyée tous les 8 ans.

#### **Recensement de la population 2025**

Le recensement s'est bien passé. Madame Denis, l'agent recenseur, a été très compétente. Les résultats officiels arriveront en fin d'année.



# Infos conseil municipal



## Principales décisions ...

### Conseil du 10 février (suite)

#### Relevés de vitesse

A notre demande, le Centre de gestion de la route a réalisé des relevés de vitesse sur les 4 routes principales. Les résultats sont les suivants :

- sur la RD 36 Route d'Avord : vitesse moyenne de 47 km/h ;
- sur la RD 36 Route de Dun : vitesse moyenne de 52-53 km/h ;
- sur la RD 15 Route de Raymond : vitesse moyenne de 63 km/h ;
- sur la RD 15 Route de Bourges : vitesse moyenne de 63 km/h.

Sur une période de 6 jours, ont été comptabilisés dans les 2 sens : 6 745 véhicules sur la RD 15 et 5 320 véhicules sur la RD 36. Le Centre de gestion de la route a présenté également les différents outils de régulation de la vitesse existants actuellement (bandes rugueuses, chicanes, dos d'âne, plateaux...).

### Conseil du 10 avril (11 conseillers : 9 présents, 1 excusé, 1 absent)

Le conseil est principalement consacré au budget :

#### Compte administratif du BUDGET PRINCIPAL 2024 (= bilan 2024) :

	DEPENSES 2024	RECETTES 2024	RESULTAT 2024	Report 2023	Clôture
Investissement	53 104,95 €	6 281,13 €	- 46 823,82 €	100 967,08 €	<b>+ 54 143,26 €</b>
Fonctionnement	160 078,01 €	160 417,29 €	+ 339,28 €	+ 54 169,52 €	<b>+ 54 508,80€</b>

#### Compte administratif du BUDGET EAU 2024 (= bilan 2024) :

	DEPENSES 2024	RECETTES 2024	RESULTAT 2024	Report 2023	Clôture
Investissement	16 394,00 € €	16 027,73 €	- 366,27 €	+ 87 874 €	<b>+ 87 508,33 €</b>
Fonctionnement	34 120,72 €	31 400,89 €	- 2 719,83€	+ 18 892,59 €	<b>+ 16 172,76 €</b>

#### Vote du budget primitif 2025 BUDGET PRINCIPAL :

- En section de fonctionnement : 204 142,63 € (pour rappel 201 868,18 € en 2024 et 187 259,01 € en 2023)
- En section d'investissement : 74 045,00 € (pour rappel 155 396,46 € en 2024 et 148 456,33 € en 2023)

#### Vote du budget primitif 2025 BUDGET EAU :

- En section de fonctionnement : 47 036,76 € (pour rappel 44 118,56 € en 2024, 44 698,42 € en 2023)
- En section d'investissement : 103 909,26 € (pour rappel 104 388,50 en 2024 91 349,73 € en 2023)

#### Vote des taxes 2025 (taxes inchangées par rapport à 2024) :

Taxe habitation	13,67 %
Taxe foncière sur le bâti	29,51%
Taxe foncière sur le non bâti	21,90 %

#### Convention relative au trappage des chats

Madame le maire informe le conseil de l'existence de l'association « Lévriers Galgos Centre », dont le siège social est à Soye-en-Septaine. Elle assure pour le compte de la mairie le règlement des frais de stérilisation, ainsi que les soins éventuels en cas de blessure des chats lors du trappage à la clinique désignée. La commune aura pour missions : de trapper les chats errants, de les transporter à la clinique vétérinaire désignée, d'en informer auparavant l'association. Pour bénéficier de ces services, la commune doit passer une convention avec l'association. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter les conditions de la convention.



# Infos conseil municipal



## Principales décisions ...

### Conseil du 10 avril (suite)

#### Subventions

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer pour 2025 une subvention de 700 € à l'association « Les amis de l'église St-André » et une subvention de 100 € à l'association « Les P'tits Zécoliers ».

#### Fibre optique

Les travaux pour la fibre sont arrivés. La population peut demander dès à présent un raccordement anticipé auprès de Berry Fibre Optique. Il y a eu quelques problèmes lors de ces visites de raccordement. La municipalité demande à ce que tous les problèmes rencontrés soient remontés au secrétariat. La mairie en parlera avec son référent "fibre". La commercialisation se fera à partir du 17 mai 2025. A cette date, les administrés pourront solliciter un abonnement fibre auprès de leur fournisseur d'accès à internet.

#### Service des eaux

\* Transfert de la compétence « eau »

Ce transfert n'est plus obligatoire. La commune peut conserver le service en régie.

\* Tarif de l'eau

Madame le maire informe les élus de la nécessité d'augmenter le tarif de l'eau à compter du 1er juillet 2025, suite à notamment une hausse du tarif d'achat (+ 17 % en 2024). Une étude va être réalisée afin de proposer un tarif.

\* Etude patrimoniale

L'étude patrimoniale prend du retard. La restitution risque de ne pas se faire avant les élections municipales. Cette étude va nous imposer une nouvelle campagne d'analyses de CVM (chlorure de vinyle monomère).

#### CDC La Septaine

\* Taux d'imposition

La Septaine a décidé d'augmenter ses taux d'imposition pour l'année 2025 :

	AVANT	APRES	augmentation
Taxe habitation	12,06 %	13,67 %	+ 15,5 %
Taxe foncière sur le bâti	6,02 %	6,47 %	+ 7,5 %
Taxe foncière sur le non bâti	11,20 %	12,04 %	+ 7,5 %

Le taux de CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) reste inchangé, ainsi que celui des ordures ménagères.

### Conseil du 20 mai (11 conseillers : 7 présents, 4 excusés)

#### Mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la façade occidentale de l'église St-André

Madame le maire expose à l'assemblée qu'il a été réalisé en 2022 une étude diagnostic sur la restauration de la façade occidentale de l'église St André, sous la maîtrise d'œuvre de Madame Juliette Lutz du cabinet COVALENCE ARCHITECTES. L'étude diagnostic et les propositions de restauration ont été validées par la DRAC par lettre du 6 avril 2023. Afin de poursuivre la démarche de restauration, il est nécessaire de désigner un maître d'œuvre. Madame Juliette Lutz a déjà travaillé sur ce dossier. Le montant total de son devis de maîtrise d'œuvre s'élève à 14 183,57 € HT financé à 40 % par la DRAC, 2 792 € par le FCTVA et le reste par l'association « Les Amis de l'église St André ». Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de lancer la maîtrise d'œuvre pour la restauration de la façade, et de retenir Madame Juliette Lutz pour cette mission.

#### Demande de subvention auprès de la DRAC pour la mission de maîtrise d'œuvre

Après en avoir délibéré, le conseil décide de solliciter une aide financière auprès de la DRAC Centre Val-de-Loire à hauteur de 40 % du montant total HT, soit 5 673, 43 € .



# Infos conseil municipal



## Principales décisions ...

### Conseil du 20 mai (suite)

#### Tarif de la salle des fêtes à compter du 1er juin 2025 :

- Caution : 800 € (rendue une semaine après la location)
- Ménage : 50 € (retenue au cas où le ménage ne serait pas fait ou mal fait)
- Prix de l'assurance de la commune : 34 €

	Location 2 journées	Location une journée	Location demi-journée
Habitant de Jussy-Champagne	180 €	100 €	50 €
Association de la commune	gratuit	gratuit	
Habitant ou association hors commune	230 €	160 €	80 €
Chauffage du 15 octobre au 15 avril	20 €	15 €	

### Conseil du 12 juin (11 conseillers : 7 présents, 2 excusés et 2 absents)

#### Tarifs de l'eau à compter du 1er juillet 2025

Madame le maire propose de réévaluer le tarif de l'eau, nécessaire à la bonne gestion du service, suite aux différentes augmentations supportées. Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le tarif de l'eau à partir du 1er juillet 2025 comme suit :

- de 0 à 300 m<sup>3</sup> : 2,15 € le m<sup>3</sup>
- de 301 m<sup>3</sup> et plus : 1,75 € le m<sup>3</sup>

#### Restauration de la façade occidentale de l'église St-André

Nous venons d'apprendre que le Conseil départemental a décidé de ne pas reconduire la convention tripartite du dispositif du FIP (Fonds Incitatif et Partenarial). Pour rappel, il s'agit d'un dispositif financé par l'Etat en direction des petites communes qui possèdent des monuments historiques, sans toutefois disposer seules des ressources suffisantes pour en assurer la restauration. Le montant des aides était de 40 % DRAC Centre Val-de-Loire, 15 % Régions Centre Val-de-Loire et 15 % Département du Cher. Par ailleurs, la DRAC a réduit également sa participation à 30 % au lieu de 40 % envisagée. En conséquence, il manque 28 000 €. Un premier courrier a été envoyé à Madame Rachida Dati, ministre de la Culture, pour l'informer de cette situation. Trois autres courriers ont été envoyés pour solliciter une subvention exceptionnelle : au président de la Région Centre Val-de-Loire, pour 15 000 € ; au président du Conseil départemental du Cher, pour 5 000 € ; au président de la Fondation du patrimoine, pour 10 000 €.

#### Modification de la composition du conseil communautaire de la Septaine

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve l'accord local fixant à 36 sièges la composition du conseil communautaire et la répartition suivante :

communes	Nb conseillers AVANT	Nb conseillers APRES
Avord	8	9
Baugy	5	4
Farges-en-Septaine	3	3
Savigny-en-Septaine, Vornay, Soye-en-Septaine, Villabon, Nohant-en-Gout, Gron, Villequier, Etrechy	2	2
Crosses, Osmoy, Jussy-Champagne, Chaumoux-Marcilly	1	1



## Infos conseil municipal



### Principales décisions ...

#### Conseil du 12 juin (suite)

##### **Route départementale**

Le Centre de gestion de la route est intervenu pour un entretien localisé de chaussée par rebouchage à l'émulsion des trous et fissures sur les routes départementales de la commune (en agglomération et hors agglomération). La balayeuse passera ultérieurement pour enlever le surplus de gravillons. Cette intervention améliore considérablement la sécurité, le confort des usagers des routes, notamment pour la traversée du polygone, dont la réfection n'est pas prévue par le département.

##### **Ordures ménagères**

Lors de la dernière collecte des ordures ménagères, avant le passage du camion, 3 sacs poubelle déposés sur le bord de route ont été vidés de manière étrange : aucune trace de l'emballage ! La commune sollicite fortement la population à utiliser un conteneur pour déposer les ordures ménagères. Ils sont disponibles auprès du SICTREM (syndicat d'ordures ménagères) basé sur Avord, moyennant une caution.

##### **Pont du chemin des Caves**

Les pierres du parapet du pont du chemin des Caves (5 au total) sont tombées. Nous nous posons la question du « comment ? ». Nous supposons que certaines pierres ont pu se desceller au passage d'un véhicule. Les autres auraient été enlevées par des enfants qui s'amuseraient à faire un barrage dans la rivière (elles ont été retrouvées sur le chemin du gué). Les pierres seront reposées, rescellées et renforcées par des barres métalliques.

##### **Entretien de la commune**

Madame le maire rappelle que l'agent technique est recruté pour 3 jours par semaine, et qu'en conséquence, il est dédié essentiellement aux espaces verts. L'entretien de la commune se fait petit à petit, en essayant de rattraper le retard pris suite à l'arrêt de travail et au départ de l'ancien agent. Elle rappelle également que les espaces verts publics sont entretenus de manière équitable et identique sur tout le périmètre de la commune.

##### **Bibliothèque**

Le point-lecture a fêté ses 2 ans d'activité autour d'un verre de l'amitié le 23 mai dernier. Une trentaine de personnes étaient présentes. Le point-lecture prête des livres aux élèves et intervient une fois par trimestre dans les classes pour proposer des lectures différentes. L'association compte 25 adhérents dont une dizaine qui viennent régulièrement. La Septaine subventionne à hauteur de 2 € par habitant.

##### **Projet agrivoltaïque à Crosses**

Un projet agrivoltaïque est en étude à Crosses, le long de la route départementale entre Jussy et Crosses. Les particuliers pourront participer financièrement au projet afin d'en bénéficier pour de l'autoconsommation, dans un rayon de 20 km et limité à 2 500 habitants.

#### Conseil du 23 octobre (11 conseillers : 10 présents, 1 excusé)

##### **Plan de financement pour l'enfouissement des réseaux sur la route de Bourges et la route de Vornay - Tranche1**

Madame le maire accueille Monsieur Philippe Moisson, président du SDE 18 et de l'association des maires du Cher, pour sa présence à ce conseil, accompagné de son directeur Monsieur Régis Lagautière. Ils sont venus pour présenter le projet d'enfouissement des réseaux, projet qui permettra de terminer l'enfouissement des réseaux de toute la commune. Il restera la partie du chemin des Caves qui passera en LED (Voir la suite page 8).

##### **Adhésion de la commune au syndicat intercommunal de transport scolaire de la Septaine**

Vu la dissolution du SIRS de Dun-sur-Auron d'une part, et considérant l'intérêt pour la commune de Jussy-Champagne à adhérer au syndicat de transport scolaire de la Septaine afin d'assurer la continuité du service public de transport scolaire d'autre part, après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve l'adhésion de la commune de Jussy-Champagne à ce syndicat.



## Infos conseil municipal



### Principales décisions ...

#### Conseil du 23 octobre (suite)

##### **Rapport sur le prix et la qualité de l'eau potable 2024**

Madame le maire rappelle que la réglementation prévoit la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable. Le RPQS doit contenir, des indicateurs. Le rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par sa mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement. Après présentation de ce rapport, le conseil municipal : adopte le rapport et décide notamment de le mettre en ligne sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

##### **Redevance en eau potable de l'agence de l'eau Loire Bretagne pour l'année 2026**

Voir le conseil du 10 février. Pour l'année 2025, le coefficient de modulation était fixé forfaitairement à 0,2. Pour l'année 2026, le coefficient de modulation est fixé à 0,29 (selon les données fournies lors dans le RPQS 2024). Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer à 0,029 € HT /m<sup>3</sup> la contre-valeur correspondante.

##### **Corbeaux**

Une réunion a eu lieu avec un lieutenant de louveterie pour examiner la situation des corbeaux sur la commune et trouver des solutions contre leur invasion. En début d'année 2026, une action de régulation sera menée par des chasseurs autorisés par arrêté municipal.

##### **Chats errants**

Des administrés se plaignent d'une recrudescence de chats errants sur la commune. Pour rappel, la commune a signé une convention avec une association pour la stérilisation des chats errants. Il suffit de capturer le chat errant pour une prise en charge rapide.

##### **Logements communaux**

Les locataires du pavillon au 1 bis, route d'Avord sont partis au 30 septembre et un nouveau couple est arrivé à la suite. Les locataires du logement au-dessus de la salle des fêtes partent au 1er janvier 2026. Plusieurs dossiers sont en cours d'instruction.

##### **Association « Les P'tits Zécoliers »**

L'association se trouve en déficit vu la baisse des effectifs et une baisse de participation des familles lors des commandes. En conséquence, pour les voyages scolaires, l'association va participer à hauteur de 20 €/élève (au lieu de 50 € l'année dernière). Ainsi, les maîtresses demandent une subvention supplémentaire exceptionnelle.

#### Conseil du 9 décembre (11 conseillers : 10 présents, 1 excusé)

##### **Demande de subvention auprès de la DRAC, de la Région et du Département dans le cadre du FIP 2026**

Les travaux sont estimés à 147 420 € HT. Ils seront financés par la DRAC Centre-Val de Loire (40 %), par la Région Centre Val-de-Loire (15 %) et le Département du Cher (15 %) dans le cadre du Fonds Incitatif et Partenarial (FIP) 2026. Le reste sera financé par la Fondation Pays de France, Centre Loire Patrimoine, la Fondation du patrimoine et l'association « des Amis de l'église St-André ». Il convient donc de demander une subvention auprès de chacun de ces organismes. Le conseil décide de solliciter une aide auprès de la DRAC à hauteur de 40 % du montant total HT, soit 58 968 €, de solliciter une aide auprès de la Région à hauteur de 15 % du montant total HT, soit 22 113 € et de solliciter une aide auprès du Département à hauteur de 15 % du montant total HT, soit 22 113 € .

##### **Commission Intergénération de La Septaine**

Madame Sylvie Sasseigne, animatrice du « Pôle d'animation Séniors », va partir prochainement à la retraite. Une animatrice vient d'être recrutée à mi-temps pour travailler en binôme et être formée.

##### **Mur d'enceinte de la salle des fêtes**

Une partie du mur de la salle des fêtes s'est effondrée. Une demande de devis va être faite. Dans l'attente, un périmètre de sécurité va être installé et le mur sera protégé par des bâches.

## Point sur l'enfouissement du réseau électrique

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, route de Bourges et route de Vornay, sont programmés. Ils se dérouleront en 2 tranches afin de bénéficier de participations exceptionnelles de la part de SDE18. A l'issue de ces travaux, la commune sera sans fil apparent sauf la partie du chemin des Caves qui passera cependant en LED.

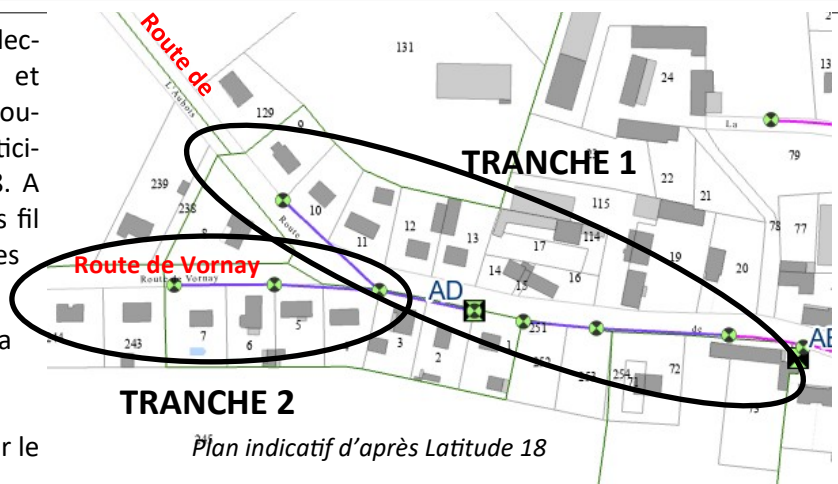
Pour la partie électricité, le coût de la tranche 1 s'élève à 134 223,92 € HT.

Le SDE 18 prend à sa charge 97 474,59 € HT.

Le reste à charge pour la commune financé sur le budget investissement : 36 749,33 € HT.

Pour ce qui est de la partie réseau de communication de la tranche 1, les travaux seront financés par le budget fonctionnement. Ils s'élèvent à 13 853,92 € TTC. Orange participera pour 571,52 € TTC. Le reste à charge pour la commune est de 13 282,40 € TTC.

Les travaux de la tranche 1 devraient être réalisés au premier semestre 2026 lorsque le problème de localisation d'un poste aura été réglé. La tranche 2 sera engagée dès la fin de la tranche 1. Son montant pour la commune est de 38 217,35 € HT sur le budget investissement et de 6 302,31 € TTC sur le budget fonctionnement.



## Point sur le contentieux entre les communes riveraines du Polygone et l'Etat

Pour mémoire, une procédure est en cours au sein de l'association des communes riveraines du polygone de tir de la DGA TT pour récupérer les impositions dues sur les emprises militaires. Pour Jussy-Champagne, c'est une somme de 53 122 € qui est réclamée au titre des pertes de fiscalité locale entre 2016 et 2023.

### Résumé

En vertu du Code général des impôts, les activités exercées par l'Etat sur le Polygone sont exonérées de la taxe foncière sur les propriétés bâties et sur les propriétés, ce qui est une perte de recettes pour les communes.

Un contentieux est apparu il y a plusieurs années entre les communes riveraines du Polygone et l'Etat. En effet, il est de notoriété publique que de nombreuses entreprises privées, notamment du domaine de l'armement (MBDA, KNDS, etc.), utilisent le Polygone pour tester leurs produits. Ces activités sont nécessairement productives de revenus pour l'Etat. Les communes subissent donc un préjudice financier important dans la mesure où elles ne peuvent pas percevoir les taxes locales affaiblissantes à ces activités, dans un contexte de baisse continue des dotations des communes de la part de l'Etat. A l'issue d'une procédure engagée depuis plusieurs années, le conseil municipal a décidé le 21 novembre 2024, comme tous les autres conseils municipaux concernés, de poursuivre les démarches et d'introduire une procédure de fonds (recours de plein contentieux) devant le Tribunal administratif d'Orléans, sur la base du rapport d'expertise judiciaire, afin d'obtenir l'indemnisation du manque à gagner subi par les communes. Pour plus de détails, se reporter au numéro 26 de janvier 2025.

### Que s'est-il passé depuis ?

Le ministre chargé des comptes publics a fourni **un mémoire en défense le 19 août 2025**.

Un mémoire en défense est un écrit juridique déposé par la partie défenderesse, ici l'administration fiscale. Il sert à répondre à la requête introduite par le requérant (les communes riveraines) et à contester ses arguments. Il permet au juge de comprendre la position de l'administration.

L'avocat des communes riveraines a déposé **son mémoire en réplique le 19 décembre 2025**.

Le mémoire en réplique est déposé par le requérant, après avoir reçu et pris connaissance du mémoire en défense. Il permet notamment de répondre point par point aux arguments du mémoire en défense.

### Quelle suite maintenant ?

L'administration fiscale peut éventuellement répondre au mémoire en réplique. Il peut y avoir une nouvelle réponse du requérant... A un moment le tribunal, décidera de la clôture de l'instruction du dossier.

Puis viendra l'audience avec le rapporteur public.

Puis la mise en délibéré et le jugement, et les recours possibles....

## Point sur la restauration de la façade de l'église

Pour mémoire, le financement du projet de restauration de la façade dont le montant était de 147 420 € HT s'appuyait sur une subvention Etat-Région-Département dans le cadre du Fonds Incitatif Partenarial (FIP) destiné aux petites communes pour la restauration des monuments classés, soit entre 60 et 70% du montant des travaux hors taxe. Cette subvention était en principe allouée pour notre projet en 2025 dans la mesure où la convention Etat-Région CVL -Département 18 serait renouvelée . **Malheureusement le Conseil départemental n'a pas signé la convention en 2025.** Par ailleurs, la DRAC réduisait également sa participation à 30% au lieu de 40%.

—————→ **Le projet n'était plus financé.**

Le 10 juin 2025, un premier courrier était envoyé à Madame Rachida Dati, ministre de la Culture, pour l'informer de cette situation, comme elle l'avait demandé lors de sa visite à Jussy-Champagne, le 26 avril 2024. La ministre de la Culture répondait à Madame le maire, par lettre du 7 juillet 2025, pour l'informer que son ministère avait pris en compte sa requête.

Le 21 juillet 2025, la DRAC informait Madame le maire que la subvention de la DRAC était à nouveau de 40 %, que le projet avait été retenu dans le cadre du FIP 2026 et que la convention devrait être signée par toutes les parties prenantes.

—————→ **La procédure pouvait être relancée.**

Le 12 août 2025, l'architecte du patrimoine transmettait un projet de DATMH (Demande d'Autorisation de Travaux sur un Monument Historique). La municipalité proposait d'annuler la copie de sculptures qui auraient remplacé les originaux le temps des travaux de dessalement, et de réaliser un puisard pour récupérer l'eau de la gouttière au nord. Ces propositions permettaient de réduire la facture de 13 000 € HT, soit près de 10%.

La DATMH a été déposée auprès de l'architecte des bâtiments de France le 24 novembre 2025. Il devrait passer devant la commission de contrôle scientifique et technique départementale en janvier 2026.

Au bilan le projet est de 113 367,64 € HT auxquels il faut ajouter 19 448,11 € HT (honoraires architecte, assurance, honoraires diagnostics réglementaires avant travaux) soit **un total de 132 855,75 € HT.**

—————→ **Le projet est financé dans l'hypothèse de l'octroi du FIP 2026.**



## Point sur le déroulement des élections municipales



Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Pour les communes de moins de 1 000 habitants il y a des évolutions majeures notamment :

- 1) Les électeurs inscrits votent au **scrutin de liste à deux tours**, règle désormais appliquée dans les communes de moins de 1 000 habitants ;
- 2) Ce nouveau **mode de scrutin de liste paritaire** exige des listes avec alternance stricte femmes-hommes ;

3) il n'est **plus possible de rayer des noms ni d'en ajouter sur le bulletin** : le **panachage est supprimé**. L'électeur choisit donc **une liste entière**, sans la modifier.

**Si un nom est rayé, le bulletin est nul**

Un flyer sera distribué dès que les instructions de la préfecture seront reçues.

**Pour pouvoir voter aux élections municipales de mars 2026, les administrés devront s'inscrire au plus tard le :**

- 4 février 2026 pour les inscriptions en ligne ;
- 6 février 2026 pour les inscriptions sur papier

## Ça s'est passé à Jussy-Champagne...

### 20 janvier : fuite d'eau...

La Saur intervenait pour une fuite d'eau route de Dun.



### 19 février : on taille...

La société d'insertion par le travail ASER a été chargée de tailler les tilleuls de la place de la mairie.



### 9 février : AG des amis de l'église...

En ce dimanche après-midi, l'association des amis de l'église St André a réuni ses adhérents en assemblée générale. En introduction, Marie Elisabeth Fontvielle, adhérente, a présenté l'ouvrage qu'elle a coécrit, sur les vitraux de la cathédrale de Bourges. Durant l'assemblée générale, le président a évoqué l'activité de l'année 2024 avec deux temps forts. Le premier, le 26 avril avec la visite de l'église par madame Rachida Dati, ministre de la Culture, et le second, avec la publication d'un ouvrage sur l'église en août, et réalisé avec l'aide de Maxence Déon, concepteur graphique. Marie Garcin a ensuite présenté les finances de l'association. La situation est bonne grâce notamment à une gestion saine et à de nombreux dons. Le président a présenté la saison 2025 qui sera marquée par un concert « anniversaire » pour les 10 ans de l'association. Ce sera l'événement phare de la saison. L'église sera également ouverte au public pour y admirer la collection de vêtements et d'objets liturgiques. Comme chaque année, les visites seront gratuites et commentées. Deux conférences sont proposées et ouvertes à tous. Enfin, le président a fait un point de situation financier détaillé de la restauration de la façade. Après toutes ces bonnes nouvelles, le président a invité les participants à partager le verre de l'amitié offert par le bureau de l'association.



***Durant le premier trimestre 2025, l'agent communal est indisponible pour raisons médicales***

### 7 mars : remise d'un chèque

Lors de l'assemblée générale de la caisse locale du Crédit Agricole de Baugy, le président de l'association « des amis de l'église » s'est vu remettre un chèque de 15 000 € pour la restauration de la façade de l'église par la fondation « Centre Loire Patrimoine » du Crédit Agricole. Ce chèque vient s'ajouter au chèque de 10 000 € remis par la fondation « Pays de France », également du Crédit Agricole, et à la subvention de 20 000 € reçus dans le cadre de la collecte nationale « sauvons le patrimoine religieux de nos villages ».



### 10 mars : logements en travaux...

Le bailleur social Val de Berry débute les travaux de remise en état des clôtures des logements au centre du village.



## Ça s'est passé à Jussy-Champagne...

### 26 mars : les bibliothèques montent le son

La médiathèque départementale du Cher organise chaque année en mars des animations : « Les bibliothèques montent le son ». C'est dans ce cadre qu'un concert a été donné gratuitement à la salle des fêtes par le groupe Goliath. Ce trio de la chanson française formé par Marie, Pierre et Sandra, originaires de l'Indre, se caractérise par des textes poétiques sur les thèmes universels de la condition humaine et par une énergie unique sur scène.



### 6 avril : course cycliste ....

125 coureurs étaient alignés dimanche sur la ligne de départ face à la salle des fêtes pour plusieurs courses organisées par l'ASEAB (Association Sportive Et Artistique de Bourges). Auxquels il faut ajouter une cinquantaine de bénévoles pour assurer notamment la sécurité. En 2024, ils étaient 185 en course. C'est donc un peu moins, probablement en raison de l'organisation de plusieurs courses le même jour dans le département. Rendez-vous est pris dimanche 12 avril 2026...



### 1er avril : arrivée d'un nouvel agent...

Monsieur Mathieu Noc a été recruté par la municipalité comme agent technique. Il a déjà une expérience professionnelle dans la fonction publique territoriale. Il a débuté le mardi 1er avril et remplace Monsieur Benjamin Rosier. Il est recruté à temps partiel et travaillera sur la commune 3 jours : lundi, mardi et mercredi.



### 27 avril : c'est la brocante à Jussy...

Il y avait un peu moins de monde cette année, mais l'essentiel était là : la bonne humeur, les échanges chaleureux et la traditionnelle merguez-frites, toujours au rendez-vous.



## Ça s'est passé à Jussy-Champagne...

### 8 Mai : retour en images....



### 10 mai : concert anniversaire...

L'association « des Amis de l'église » recevait, dimanche après-midi, pour célébrer dans la joie les 10 ans de l'association, le groupe vocal « Les Hommes de chœur » et le chœur « Sol en joie ».

Premiers à se mettre en scène dans la petite église, « Les Hommes de chœur », composés d'une dizaine de voix d'hommes dirigés par Pierre Dupuy qui a puisé son répertoire dans la chanson française et étrangère.

Pour le public venu en nombre puisqu'une dizaine de spectateurs ont dû exceptionnellement trouver place sur la tribune rarement ouverte, l'occasion de découvrir un type de formation rare, voire inexistant dans le département. Un moment exquis et surprenant.

Puis « Sol en joie » dirigé par Pierre Chatenay au piano, accompagné d'une cinquantaine de choristes, nous a offert un grand moment de partage dans un répertoire mêlant chanson française et musique sacrée notamment à l'occasion de l'interprétation talentueuse des très difficiles Carmina Burana. Les spectateurs ont été enchantés et généreux puisque ce concert a permis de récolter 730 € destinés à la restauration de la façade de l'église. Un grand merci aux deux chorales qui se sont produites gracieusement.



## Ça s'est passé à Jussy-Champagne...

### 23 mai : 2e anniversaire du point lecture...

Vendredi en fin d'après-midi, le « point lecture » de Jussy-Champagne fêtait son deuxième anniversaire. L'occasion pour les responsables et bénévoles, Dominique Bonnevie et Colette Rivière, de faire le bilan, d'évoquer les projets, et de partager le verre de l'amitié autour des fidèles lecteurs, petits et grands, dont l'effectif s'est encore étoffé, en présence de Bénédicte Ducateau maire de la commune et de Mélinda Durand représentant La Septaine. Le « point lecture » mène maintenant des actions pédagogiques vers les élèves de l'école de Jussy dans le but de développer l'intérêt et le plaisir pour la lecture. Ainsi, durant l'année scolaire 2024-2025, ce n'est pas moins de neuf ouvertures qui leurs ont été consacrées. Auxquelles s'ajoute une animation ponctuelle avec présentation d'albums et de magazines sur les thèmes du voyage, afin de diversifier les choix des enfants. Les deux animatrices n'ont pas manqué de remercier les donateurs qui font grossir le stock de livres. Une mention spéciale pour Hugues Rvière, menuisier lui aussi bénévole, qui a confectionné de nouvelles étagères. Rappel : permanence pour le public le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 16h à 19h00.



### 5 août : changement des fenêtres...

La septaine procède au changement, tant attendu, des fenêtres de la classe de madame Sophie Métier et des toilettes. C'est l'entreprise Lagrange d'Avord qui a réalisé le travail.



### 30 juin : alerte rouge canicule...

Les élèves de la maternelle trouvent refuge dans la nef de l'église durant l'après midi.



### 8 juillet : accueil du pôle animation...



Une trentaine de chanteurs de la troupe « En Avant la Jeunesse ! » et des couturières des « Aiguilles Solidaires de Crosses » se sont retrouvées, à la salle des fêtes, autour d'un repas partagé, à l'initiative du « Pôle d'Animation Séniors » de La Septaine dirigé par Sylvie Sasseigne, pour faire le bilan de la saison et du spectacle du 17 juin à Baugy « Des mots, des maux, et des mots », très largement suivi et applaudi. Il en ressort que l'énergie et le plaisir du partage sont toujours payants. Avant de faire une trêve estivale, Flora Duranton Pace, animatrice chant de l'association « After thé Crescent », a commencé à travailler avec l'assistance le programme du prochain spectacle sur le thème "Fait maison" avec une orientation culinaire. Rendez-vous pris pour la première répétition le 9 septembre à 13 h 45 dans la salle de l'école de musique de La Septaine à Avord. « Le Pôle d'Animation Séniors » propose de nombreuses activités chaque mois et est toujours en recherche de nouveaux afin de plaire au plus grand nombre.

## Ça s'est passé à Jussy-Champagne...

### 2 août : cinéma au château...



Samedi avait lieu la dernière projection de cinéma en plein air, dans le cadre de la cinquième édition du festival « *La Septaine fait son cinéma* ». Cette séance organisée par La Septaine, en partenariat avec le Conseil départemental du Cher et la Région Centre-Val-de-Loire, sur le thème du monde rural s'est tenue, pour la seconde fois, dans le parc du château que le propriétaire Jean d'Amécourt avait bien voulu ouvrir spécialement au public. À la nuit tombée, place aux transats et chaises longues, plaids de rigueur car la fraîcheur est vite arrivée, place également aux étoiles, dans un écrin magnifique offert par l'un des plus beaux châteaux de la région, éclairé pour la circonstance. Idéal pour venir en famille ou entre amis. C'est près de 90 spectateurs qui ont regardé « *Les petites victoires* », un film sorti en salle en 2023 avec en vedettes Julia Platon et le regretté Michel Blanc. Cette séance de cinéma est assurément un succès.

### Durant l'été : visites de l'église...

Comme chaque année depuis 10 années, l'association des amis de l'église présentait une partie de sa collection unique de vêtements liturgiques. Une quinzaine de chapes et chasubles ont ainsi été exposées dans la nef et le chœur. Une exposition bien suivie par un public fidèle, mais aussi par de nouveaux visiteurs qui parfois viennent de très loin .



### 26 août : prise de commandement...

Une cérémonie militaire s'est déroulée dans le cadre prestigieux du château mis gracieusement à la disposition de la base par son propriétaire, Jean d'Amécourt. Au cours de cette cérémonie, présidée par le général Pierre Gaudillière commandant la brigade de l'aviation de chasse et le colonel Xavier Rival commandant la base d'Avord, le commandement du Centre de formation et d'expertise de la défense sol-air, unité jumelée



avec la commune de Jussy - Champagne, a été remis au commandant Jean-Marie Servony, qui succède au commandant Stéphanie Julian, qui sera bien regrettée à Jussy - Champagne. La cérémonie comprenait également plusieurs remises de décorations et la passation de commandement de l'Escadron des systèmes d'information et de communication aéronautique de la base.

## Ça s'est passé à Jussy-Champagne...

### 1er septembre : c'est la rentrée...

Les effectifs à la rentrée sont les suivants :  
Sophie Cornachiari (à droite) : 16 CP ;  
Sabrina Métier (à gauche) : 7 CE1 et 10 CE2.

Soit un total de 33 élèves, alors qu'ils étaient 42 à la rentrée 2023 et 39 à celle de 2024.  
La situation devient préoccupante.



### 9 septembre : conférence ...

Il y avait du monde au Clos St-André pour écouter le colonel (H) Jacques Suspene évoquer sa mission "d'espion sous l'uniforme" en Allemagne de l'Est durant la guerre froide. Une conférence inédite .  
C'est aussi l'histoire incroyable de ces "sentinelles de l'Occident", probablement la plus méconnue de nos jours, face à la STASI ou encore au KGB, prenant des risques considérables, au service de la France. La conférence était passionnante et richement documentée.



### 5 octobre : conférence ...



Les amis de l'église recevaient le docteur Jean Mayer, pour une conférence inspirée par son livre "Chirurgien de guerre – chercheur de paix". Partant d'un vécu sur de nombreux théâtres d'opérations où il a opéré mille blessés de guerre, Jean Mayer nous a livré une analyse géopolitique, globale et didactique, afin de proposer quelques clés de compréhension du diptyque Guerre et Paix. Le docteur Jean Mayer est un ancien chirurgien militaire qui a participé à de nombreuses opérations extérieures en Afrique et en Bosnie. A la retraite militaire en 1998, il est nommé chirurgien orthopédiste au centre hospitalier Jacques Cœur jusqu'en 2009.

### Restauration du parapet du chemin des Caves par l'agent communal...



### Travaux à l'école...

A l'automne, la Septaine entreprend à nouveau des travaux dans l'école : le changement des gouttières et la restauration du faitage du préau.

## Ça s'est passé à Jussy-Champagne...

### 11 Novembre : retour en images...



Réalisation de dessins « bleuets de France » par les enfants de l'école



### 15 novembre : la route s'effondre...

C'est un conseiller municipal qui a donné l'alerte samedi en début d'après-midi alors qu'il ne semblait y avoir qu'un nid de poule près du croisement au centre du village, sur la route départementale en direction de Dun-sur-Auron. Cela lui semblait néanmoins très curieux car, sous le goudron, il avait le sentiment qu'il y avait un vide important. Les premières photos prises à travers les interstices du bitume ont rapidement montré que nous étions au-dessus d'une cavité, de 3 à 4 mètres de profondeur par endroits, qui commençait à s'effondrer. La Direction des routes du Conseil départemental est intervenue très rapidement avec des moyens adaptés afin de sécuriser le site et de détourner la circulation. Les administrés ont été informés via l'application Panneau Pocket et les statistiques de fréquentation ont montré un vif intérêt pour cet événement. Les premiers coups de pelleuse, en présence de Madame Valérie Richebraque, architecte des Bâtiments de France, ont suscité beaucoup de questions, car on voyait ce qui semblait être un mur construit. L'ABF n'a toutefois pas jugé importante cette découverte. Le trou a été comblé avec 13 m3 de ciment. Le témoignage d'un administré, se rappelant avoir emprunté il y a une trentaine d'années un souterrain dont l'entrée se trouvait dans une cave proche de l'effondrement et avoir parcouru une centaine de mètres, permettait de formuler l'hypothèse qu'il s'agissait probablement d'un souterrain oublié.



### 10 décembre : une partie du mur du clos St-André s'effondre...



Une partie du mur d'enceinte du Clos St-André s'est une nouvelle fois effondrée, notamment en raison des pluies. Le site a été sécurisé par l'agent communal et un devis a été demandé à un artisan. Il sera restauré dès que la météo sera favorable à ce type d'intervention.

## Ça s'est passé à Jussy-Champagne...



### 11 décembre : éclairage de l'église..

L'éclairage de la nef est rétabli après bien des tracas, avec des projecteurs LED, moins énergivores.



### 15 décembre : installation de la crèche...

L'association des amis de l'église St André n'a pas manqué à la tradition. La crèche, une des plus belles des alentours, est en place depuis ce matin.



### 16 décembre : des cadeaux pour les petits



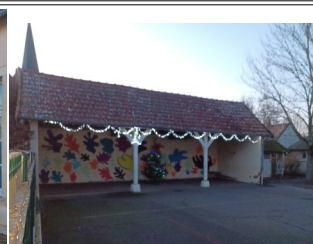
L'arbre de Noël est un événement hautement stratégique, où petits et grands guettent l'arrivée du personnage le plus attendu de l'année. Jussy ne fait pas exception. En effet, hier soir, le Père Noël a fait une arrivée très remarquée dans la salle des fêtes, sous les regards impatients des enfants, avant de distribuer cadeaux et sourires. Etoiles dans les yeux et esprit de Noël ont envahi la salle, confirmant que la magie opère toujours. Sous le regard attentif des aînés qui ont également reçu leurs colis. Tout le monde s'est retrouvé pour partager le verre de l'amitié. Merci à tous ceux qui ont préparé l'évènement et aux parents qui ont bien voulu participer.

### Les aînés sont gâtés eux aussi ...

Les aînés ont également reçu un coli à l'occasion des fêtes de fin d'année.



### Décorations de Noël



## JUSSY-LE-CHAUDRIER ■ Les Amis de l'église Saint-André en assemblée générale

# Dix ans au chevet de l'église

L'association Les Amis de l'église Saint-André fête cette année ses dix ans d'existence avec un concert et des conférences.

Dimanche après-midi, l'association des Amis de l'église Saint-André a réuni ses adhérents en assemblée générale (\*).

Pour marquer le début de la célébration des 10 ans de l'association, le président Bernard Ducateau a présenté un film/diaporama, sur les événements organisés par l'association depuis 2015.

Il a été rappelé que 2024 a été marquée le 26 avril, par la visite de Rachida Dati, ministre de la Culture (notre édition du 27 avril) venue annoncer la liste des 100 premiers lauréats de la cagnotte nationale : Sauvons le patrimoine religieux de nos villages, dont l'église de Jussy-Champagne. Il y a eu aussi la publication d'un ouvrage sur l'église dont il reste une dizaine d'exemplaires et une nouvelle impression est envisagée.



**PARTICIPANTS.** Vingt-cinq adhérents ont suivi la réunion avec au premier rang le père Hidolph, le maire Bénédicte Ducateau, Bénédicte de Choulet, conseillère départementale et Philippe Magné, assesseur à l'Académie du Berry.

de la restauration de la façade de l'église dont le montant des travaux est d'environ 180.000 €.

Si ce montant a bénéficié de subventions, qui pour l'instant sont d'environ 60.000 euros, avec l'attente de l'aide de la Direction régionale des affaires culturelles, à hauteur de 45.000 €, le projet pourra-t-il bénéficier du Fonds incitatif partenarial en 2026 réservé aux petites communes [...] Cela dépendra du renouvellement en 2025 d'une convention tripartite qui lie l'État, la Région et le Département. En cas de renouvellement c'est 45.000 € supplémentaires qui seraient alloués au montant de boucler

le très riche site gallo-romain d'Alléans près de Baugy. Une troisième conférence est envisagée.

### Travaux l'anné

L'église y admirer vêtements giques l et 24 au de 14 : 7 sept 17 heures à 17 heures, dans le cadre des Journées du patrimoine, Marie-Elisabeth Fournelle parlera des recherches menées sur

### EN BREF

**JUSSY-CHAMPAGNE. Concert.** L'association des Amis de l'église Saint-André, association emblématique du village, célèbre ses 10 ans demain, à 15 heures, avec un concert dans l'église autour de deux chorales, Les Hommes de Chœur et Sol en Joie. L'occasion de regarder le chemin parcouru avec quelques événements, dont la visite de la ministre de la Culture Rachida Dati le 26 avril dernier. S'agissant de la façade de l'édifice, le budget n'est pas complètement bouclé, car l'État et les collectivités territoriales le soutiennent moins que prévu en raison de la crise financière. Le concert servira donc à financer la restauration.

## JUSSY-CHAMPAGNE ■ Les rendez-vous de l'association des Amis de l'église

# Concert d'anniversaire le 18 mai

Les membres du bureau des Amis de l'église Saint-André étaient réunis, vendredi dernier, pour préparer la saison marquée par les 10 ans de l'association.

Dimanche 18 mai, à 15 heures, en l'église, un concert exceptionnel fêtera les 10 ans de la création de l'association des Amis de l'église. Il réunira Les Hommes de Chœur, ensemble dirigé par Pierre Dupuis, et la chorale Sol en Joie, sous la baguette de Pierre Chatenay. La participation sera libre et les fonds collectés



**BUREAU.** Marie Garcin, vice-présidente, Isabelle Vincent, Christiane Galey, Francette Michel et Bernard Picaut, président (de gauche à droite). PHOTO FOURNIE PAR L'ASSOCIATION

ant de sortir, le aura visionner ama sur les e de l'associa- er à la restaur- x statues. ettoyage anise prévu et : toutes les iés sont attir- ir de 9 heu-

l'association : dimanche 10 août, de 14 heures à 18 heures ; dimanche 24 août, de 14 heures à 18 heures ; dimanche 7 septembre, de 14 heures à 17 heures et conférence à 17 heures, à la salle des fêtes, du colonel Jacques Suspense sur les missions qu'il a réalisées en Allemagne de l'est pendant la Guerre froide ; samedi 21 septembre, de 14 heu-

près de Baugy ; dimanche 22 septembre, de 14 heures à 18 heures. En dehors de ces dates, l'exposition est ouverte sur demande à partir du 10 août et sera visible jusqu'à fin septembre. La saison permettra de poursuivre la collecte de fonds en vue de la restauration de la façade de l'église. ■

## JUSSY-CHAMPAGNE ■ Auprès de l'association Les Amis de l'église Saint-André

# Un expert de la paramentique

Expert dans le domaine de la paramentique (\*), Gérard Picaud est venu apprécier la collection d'objets et tenues liturgiques de l'association.

L'association Les Amis de l'église Saint-André, présidée par Bernard Ducateau, a reçu, mercredi, le fondateur et directeur du musée de la Visitation de Moulin (Allier), Gérard Picaud.

Ce musée regroupe une collection unique au monde d'œuvres d'art, orfèvrerie et tissus liturgiques, archives et quantité d'objets de dévotion, soit quelque 13.000 objets, dont 1.000 peuvent être qualifiés d'historiques.

### Des objets forts rares

L'occasion pour les membres de l'association locale de montrer leur plus belles pièces de collection, mais surtout de recueillir avec attention l'analyse et les conseils de l'expert.



**VISITE.** Marie Garcin, vice-présidente des Amis de l'église Saint-André, et Francette Michel, membre du bureau, entourent l'abbé Laurent Pistre, Gérard Picaud et Bernard Ducateau.

et explications sur l'utilisation de certains objets.

### Visites de l'église et de l'exposition, conférence

Des visites de l'église et de l'exposition consacrée à l'année jubilaire sont programmées les dimanches 10 et 24 août, de 14 heures à 18 heures. Dimanche 7 septembre, de 14 heures à 17 heures, aura lieu une visite suivie d'une conférence sur *Les espions sous l'uniforme*, donnée par le colonel honoraire Jacques Suspense. L'association participera aux Journées du patrimoine les 20 et 21 septembre. ■

## JUSSY-CHAMPAGNE

# Le concert a permis de réunir 730 € pour restaurer la façade de l'église



**ÉGLISE.** La chorale Sol en Joie invitée.

## JUSSY-CHAMPAGNE

# Nouvelles actions envisagées au point lecture

Le point lecture de Jussy-Champagne a fêté, vendredi dernier son deuxième anniversaire, sous le préau de l'école.

L'occasion pour les responsables et bénévoles, Dominique Bonnevie et Colette Rivière, de faire le bilan, d'évoquer les projets, et de partager le verre de l'amitié autour des fidèles lecteurs, petits et grands, dont l'effectif s'est encore étoffé. La fête a eu lieu en présence de la maire Bénédicte Ducateau et de Mélinda Durand, représentant la communauté de communes de La Septaine.

Le point lecture mène maintenant des actions pédagogiques vers les él-



**PARTICIPANTS.** Mélinda Durand, Bénédicte Ducateau, Dominique Bonnevie et Colette Rivière (au premier rang).

ves de l'école communale dans le but développer l'intérêt et le plaisir de lire. Durant l'année scolaire 2024-2025, neuf ouvertures leurs ont été consa-

crées. Auxquelles s'ajoute une animation ponctuelle avec présentation d'albums et de magazines sur les thèmes du voyage, afin de diversifier les choix des

enfants. À la rentrée prochaine, cette animation comprendra un rendez-vous par trimestre, dans chacune des deux classes.

### Coups de cœur et lecture à haute voix

Les projets concernent aussi les adultes : une rencontre pour échanger sur les coups de cœur ainsi que des lectures à haute voix sont envisagées.

Les deux animatrices ont remercié les donateurs qui ont fait grossir le stock de livres. Une mention spéciale pour Hugues, menuisier bénévole, qui a confectionné de nouvelles étagères. ■

**Pratique.** Permanence pour le public le premier mercredi de chaque mois, de 16 heures à 19 heures.

lors du concert donné pour marquer les 10 ans de l'Association des amis de l'église Saint-André, le nombre (une dizaine de spectateurs a pu assister sur la tribune latérale), était limité et généreux. Ce concert a permis de récolter 730 € des travaux de restauration de la façade de

Les Hommes de chœur, composés d'une dizaine de voix d'hommes, étaient dirigés par Pierre Dupuy qui puise son répertoire dans la chanson française et étrangère.

Puis, une cinquantaine de choristes de Sol en Joie de Sainte-Solange, dirigée par Pierre Chatenay au piano, a offert un répertoire mêlant chanson française et musique sacrée, notamment à l'occasion de l'interprétation « talentueuse des très difficiles *Carmina Burana* », souligne la maire Bénédicte Ducateau. ■

ance a écouté le local Les Hommes de chœur Sol

**JUSSY-CHAMPAGNE**

**La Septaine a bien fait son cinéma**



**CINÉMA.** Dans le parc du château ouvert tout spécialement.

La dernière projection de cinéma en plein air, dans le cadre de la cinquième édition du festival La Septaine, a été un succès. Un magnifique offert. L'ambiance était évidemment particulière. On pouvait chuchoter avec son voisin sans être entendu. Idéal pour tout

**JUSSY-CHAMPAGNE**

**Des vêtements liturgiques exposés**



**EXPOSITION.** Un ensemble composé d'une dalmatique, d'une chasuble et d'une chape d'origine italienne, daté des années 1750.

La traditionnelle exposition de vêtements et d'objets liturgiques, organisée par Les Amis de l'église, sera ouverte au public, pour la première fois, ce dimanche.

Le thème retenu, cette année, est l'année jubilaire. Une quinzaine de vêtements de différents

origines (pour les diacones) d'origine italienne et daté des années 1750. À cette époque, l'Italie est toujours profondément catholique, marquée par le style baroque tardif, voire rococo, selon les régions.



**JUSSY-CHAMPAGNE.** L'école compte deux classes. Sophie Corniachari a 16 écoliers de CE1 et 10 de CE2.

**JUSSY-CHAMPAGNE**

**Eglise et l'exposition attirent les visiteurs**

La petite église Saint-Anne et l'exposition de vêtements et d'objets liturgiques ont suscité l'intérêt du public dimanche dernier. L'association des Amis de l'église a enregistré quarantaine de visiteurs.

Le président, Bernard Ducateau, était ravi : « C'est un temps de visite en de plus d'une heure, nous constatons un intérêt croissant du public pour cette exposition en Berry. »

Parmi les visiteurs, une délégation importante de l'association Costumes en Berry et ailleurs, emmenée par Amaury Babault, des cofondateurs de l'association, accompagné de Francis Gaillard, coordinateur de la revue les Neuf de grenouilles.



**VISITES.** Une délégation de l'association Costumes en Berry et ailleurs, emmenée par Amaury Babault (premier rang, second en partant de la gauche), accompagnée par Francis Gaillard (dernier rang à gauche), à côté de Bernard Ducateau, président des Amis de l'église. PHOTO FOURNIE PAR LA MARIE DE JUSSY-CHAMPAGNE

**Conférence le 17 septembre**

Les deux visites, il y a quelques jours, ont été un succès. La prochaine ouverture de la salle des fêtes.

et ailleurs, NDLR), dont le thème « Des espions sous l'uniforme ». Elle sera donnée par le colonel (II)

**JUSSY-CHAMPAGNE**

**Conférence et dédicace de Jean Mayer**

Jean Mayer, ancien chirurgien orthopédiste, donnera une conférence dimanche, à 17 heures, à la salle des fêtes de Jussy-Champagne (\*). Il est l'invité de l'Association des amis de l'église.

Cette conférence est inspirée par son livre *Chirurgien de guerre* - chercheur

Partant d'un vécu sur de nombreux conflits armés où il a opéré mille blessés de guerre, Jean Mayer livrera une analyse géopolitique, globale et didactique, afin de proposer quelques clés de compréhension du diptyque *Guerre et Paix*.

Le docteur Jean Mayer est un ancien chirurgien

extérieures en Afrique et en Bosnie.

À la retraite en 1998, il est nommé chirurgien orthopédiste au centre hospitalier Jacques Cœur de Bourges où il restera jusqu'en 2009.

Il a été président régional dans le cadre du Rotary. Il est actuellement président régional des auditeurs de l'Institut des hautes études de la déf-

Un moment de convivialité sera offert par l'Association des amis de l'église après la conférence, et le docteur Jean Mayer dédicacera son livre.

(\* Avant la conférence, l'église sera exceptionnellement ouverte de 16 heures à 17 heures où l'exposition de vêtements liturgiques toujours en place est à découvrir.

**Pratique.** Conférence gratuite et ouverte à tous. Grand parking à côté de la salle des fêtes.

**JUSSY-CHAMPAGNE**

**Une découverte inattendue sous la chaussée**

**Un trou révèle un souterrain**

Un simple nid-de-poule constaté sur la chaussée, samedi dernier, a permis de découvrir un souterrain, à Jussy-Champagne.

**C'**est François Chircop, conseiller municipal, qui m'a alerté samedi début d'après-midi qu'il avait un nid-de-poule dans le creusement au village, sur la route départementale en Dun-sur-Ouche. Bénédicte de Jussy-Champagne, qui lui semblait un vide



**TROU.** Inspection de la cavité par la direction de routes du conseil départemental.

voyait ce qui semblait être un mur construit. Je dois préciser que nous nous trouvons à 250 mètres de l'emplacement de l'ancien château médiéval du village, avant que le château actuel ne soit édifié plus loin », souligne Bénédicte Ducateau.

**Provenant de l'ancien château médiéval**

Une hypothèse sur ce souterrain a été émise à partir du témoignage d'un administré, se rappelant avoir emprunté il y a une trentaine d'années un souterrain dont l'entrée se trouvait dans une cave proche de l'effondrement. Il avait parcouru une centaine de mètres.

« Je pense que nous sommes en présence de souterrains oubliés, près de l'ancien château médiéval et donc très anciens, qui traversent la route », en conclut la maire.

Le trou est en cours de comblement et la route reste fermée, probablement jusqu'à la fin de la semaine. Les travaux sont réalisés par la direction

Le conseil départemental, est intervenue « très vite ». Le site a été sécurisé et la circulation a été détournée par les communes de Raymond et Osmary.

Valérie Richebraque, architecte des Bâtiments de France, présente sur le site, a assisté aux premiers coups de pioche.

## 1er janvier 2026 , la collecte des déchets évolue

### IMPORTANT

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, la collecte des déchets évolue. Le tri sélectif (bacs jaunes) sera désormais collecté en porte à porte tous les 15 jours, en même temps que les ordures ménagères résiduelles, et toutes les semaines en été.

**Pour Jussy, la collecte se passera le vendredi et non plus le mercredi. Ainsi la première collecte aura lieu le vendredi 9 janvier 2026**

Pour cette nouvelle organisation, le SICTREM (syndicat d'ordures ménagères dont la commune de Jussy-Champagne dépend) à mis à disposition des sacs jaunes qui ont été distribués par la commune à chaque foyer. Le SICTREM va proposer en courant d'année l'achat de bacs jaunes.



## Il est encore temps de se raccorder à la fibre optique...

**Le taux de pénétration de la fibre optique à Jussy-Champagne est un des plus faibles de la Septaine avec 60 abonnés sur 139 éligibles, soit 43,17 % contre 56,36 % en moyenne dans l'ensemble de la Septaine.**

Berry Fibre Optique vous propose désormais le raccordement de service public sur votre territoire.



Important : pour bénéficier d'un accès à la fibre optique, chaque usager devra s'engager à souscrire un abonnement auprès de l'opérateur commercial de son choix dans les cinq mois suivant la date effective du raccordement

A défaut le coût du raccordement pourra être facturé à l'utilisateur. Le raccordement de service public assure le déploiement de l'infrastructure finale (le raccordement), l'abonnement par l'opérateur active le service.

### Comment faire une demande de service public ?

Rendez-vous sur <https://berryfibreoptique.fr/>

- Testez votre éligibilité et suivez la procédure de demande.
- Après avoir transmis votre demande, vous recevrez un mail de confirmation : il est essentiel de le valider dans les 48h pour finaliser votre démarche.

Sans cette validation la demande ne sera pas traitée.

Vous pouvez aussi regarder la vidéo explicative à retrouver en bas de page de ce lien :

<https://berryfibreoptique.fr/Tout-savoir-sur-le-raccordement-service-public>

Agir dès maintenant

**L'arrêt du cuivre approche. Il est fortement déconseillé d'attendre l'échéance officielle pour entamer vos démarches : anticiper aujourd'hui permet d'éviter toute difficulté de raccordement demain.**

## Etat-civil...

NAISSANCE :	sans
MARIAGES :	Xavier Jan et Daniela Rasoanabinina le 11 janvier 2025
DECES :	Paule Besson décédée le 13 mars 2025 Suzanne Prévost décédée le 5 mai 2025 Jean-Robert Leoty décédé le 2 juin 2025

Rédaction et mise en forme : Bénédicte Ducateau, maire

Relecture : Patrick Brotte, Christiane Galey et Yvon Pelletier, conseillers municipaux

Participation : Bernard Ducateau

Crédit photos : Bernard Ducateau et Bénédicte Ducateau

**Bulletin imprimé et distribué par nos soins.**



Le Maire

Le conseil municipal